

## LE + SUR CE PARCOURS

La Ferme d'Emmanuel FRABOT : 15 rue du Tilleul  
03 58 15 95 20 – 06 74 85 32 42



Ce circuit est balisé :



Vous retrouverez d'autres idées de balades sur notre site [www.ccvannepaysothe.fr](http://www.ccvannepaysothe.fr)



ou directement à l'accueil situé au 36  
38 rue de la République – 89190  
Villeneuve l'Archevêque.



H. Pickford, âgé de 19 ans, mitrailleur arrière d'un bombardier, abattu par la chasse allemande dans la nuit du 3 au 4 mai 1944.

Dans cette forêt, Les armoiries portent trois seigneurs : le Cardinal Louis de Bourbon-Vendôme, du couple Briçonnet-Raguiet et des frères de Belleville.

Ces marques de limites ont dû être fichées au sol vers 1550, à la suite de contestations sur les limites respectives des uns et des autres.



Abbaye de Vauluisant

BRICONNET-RAGUIET  
Seigneur de  
St-Maurice-aux-  
Riches-Hommes



Cardinal Louis  
de BOURBON-  
VENDÔME  
Archevêque de Sens

de  
BELLEVILLE  
Seigneur  
de Thorigny



Extrait de l'ouvrage : *La forêt domaniale de Vauluisant*  
« Un musée au cœur de nos racines » de M. Raymond Lapôtre

## CONSEILS PRATIQUES :

Nous vous proposons un sens de parcours, qui peut toutefois s'inverser.

## POUR VOTRE SÉCURITÉ :

Sur les voies goudronnées, marchez en colonne, face aux voitures bord gauche de la chaussée (art. R 4 12-36).

En groupe de plus de 20 personnes, vous devez vous déplacer sur le bord droit de la chaussée (art. R 4 12-42).

Respectez les consignes du code de la route.

Équipez-vous de bonnes chaussures de marche, de vêtements adaptés, et prévoyez suffisamment d'eau même si le parcours vous paraît de courte durée.

Ne pas prendre ces sentiers les jours de chasse de début septembre à fin février.

## RESPECTEZ LA NATURE :

Attention aux feux de friches.

Restez sur les sentiers délimités.

Passez à distance des animaux.

Ne jetez rien par terre (prévoir des sacs poubelles).

Évitez de traverser les champs, même s'ils ne semblent pas en culture.

Évitez de cueillir les fleurs et de piétiner les plantes. Certaines fleurs sauvages sont protégées.

La nature est fragile, prenez en soin.

## RESPONSABILITÉ :

Le fait d'emprunter cet itinéraire n'engage en rien la responsabilité de son concepteur.



RANDONNÉE N° 22

# ST MAURICE-AUX-RICHES-HOMMES LES BORNES ARMORIÉES



Cette borne en grès servait à matérialiser la limite des terres.

DÉPART : MONUMENT PICKFORD – LA CHAUME.

LONGUEUR DU CIRCUIT : 6,2 KM

DURÉE PÉDESTRE : 2 H

DÉNIVELÉ : 126 M



## Départ au Monument Henri Pickford.

Prendre le chemin entre les champs,

1 À la route, prendre à droite, direction Courgenay.

2 Juste avant l'orée du bois, bifurquez à droite sur le chemin.

Découvrez la borne Armoriée sur 2 faces.

3 Tournez à droite, vous êtes toujours en lisière du bois.

4 Traversez la D 110 et empruntez le chemin en contrebas. Continuez sur le chemin.

5 Lorsque vous serez à l'angle des bois, entrez-y sur votre gauche, traversez la cuvette puis sur votre droite (environ 100m) découvrez la 2ème borne Armoriée. Puis tournez à droite et empruntez le petit tracé. Continuez tout droit.

★ Quelques mètres avant la sortie du bois, sur votre droite, se trouve une grosse pierre plate.

6 Sortez du bois et prenez à droite sur le chemin communal.

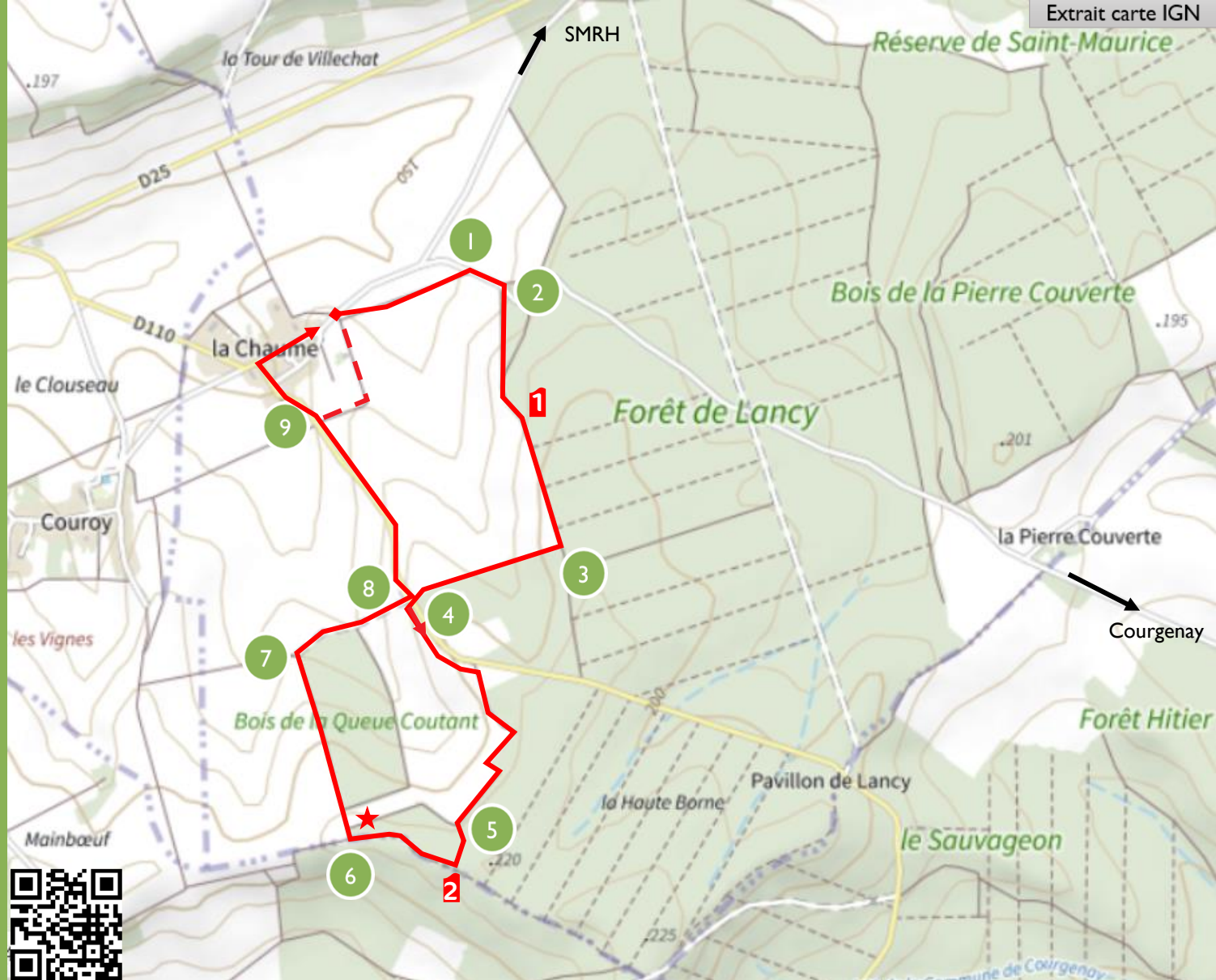
7 Contournez le bois et poursuivez sur la droite.

8 Accédez à la D110 que vous emprunterez sur votre gauche, en direction de la Chaume. Soyez prudents.

9 Entrez dans le village, prendre la route sur votre droite afin de rejoindre le monument Pickford. Magnifique tilleul.

--- Variante : avant le panneau d'entrée de village, tournez à droite sur le chemin.

•••••



Borne 1



Borne 2